

M. ROXBURGH: A quoi sert-elle?

M. SMITH: Aux renseignements.

M. ROXBURGH: Est-ce que le montant de la cotisation varie selon l'importance de la compagnie? Si elle vaut 10 millions de dollars, est-ce qu'elle paie un peu plus que celle qui vaut \$50,000?

M. CHEVALIER: L'échelle des cotisations est fonction du volume des ventes dans le domaine des produits chimiques agricoles. La cotisation de membre a trois paliers différents. Le maximum est de \$500.

M. ROXBURGH: Cela m'intriguait. Je crois que M. Smith a mentionné qu'on avait dépensé 3 millions de dollars pour créer un nouveau parasiticide. S'agit-il d'une seule compagnie?

M. SMITH: Oui.

M. ROXBURGH: *Imperial Oil, Shell* ou n'importe quelle autre compagnie.

M. SMITH: Et pour un produit seulement.

M. ROXBURGH: Nous avons entendu un certain nombre de témoins, comme vous le savez, depuis le début de la session d'automne. Une des questions que M. Nesbitt, d'autres et vous-mêmes avez soulevées, c'est que les pires dégâts ceux que causent le petit jardinier ou la personne qui emploie ces produits dans la maison. Qu'est-ce que votre compagnie pense de l'étiquetage? Comme vous devez le savoir, il y a un grand nombre de produits portant des étiquettes ou des illustrations qui sont bien loin d'être ce qu'elles devraient être, selon moi.

J'ai mentionné déjà qu'il y avait eu un décès dans ma propre famille et qu'une autre personne avait vu la mort de près. Cela a été causé par l'emploi du même produit, le tétrachlorure de carbone qui, comme vous le savez, sert pour les céréales et aussi comme nettoyeur dans la maison. Dans ce cas particulier, le crâne et les tibias étaient fort petits et il n'y avait rien pour indiquer que ces ingrédients, mal employés, peuvent causer de graves lésions au foie de la personne qui les respire.

Est-ce qu'un de nos témoins pourrait nous dire si l'association désire s'assurer que des renseignements plus détaillés sont fournis aux usagers afin d'attirer leur attention sur les terribles conséquences d'un mauvais usage de ces produits? Comme vous le savez, il arrive qu'on respire un peu de ces vapeurs, mais on ne s'en fait pas, car on se dit qu'un petit peu ne fera pas de mal. Ceux qui se servent de ces produits finissent par devenir insoucients tout comme ceux qui emploient de la dynamite ou d'autres substances dangereuses. Cependant, je crois que, si les précautions à prendre étaient spécifiées sur le produit, on n'aurait pas à déplorer de conséquences aussi graves. Comme vous le savez, dans le cas qui nous intéresse, les lésions du foie sont permanentes, si la victime survit.

Êtes-vous au courant des renseignements qui sont actuellement donnés sur ces produits et que faudrait-il faire, à votre avis, pour les rendre moins dangereux entre les mains de personnes inexpérimentées?

Le PRÉSIDENT: Monsieur Roxburgh, avant de continuer de poser vos questions, me permettez-vous de rappeler que M. Smith a exprimé le désir de discuter certains aspects de cette question?

Avant que vous alliez plus loin, je voudrais savoir si on a d'autres questions à poser sur le sujet particulier qui a suscité des questions jusqu'ici.

M. ROXBURGH: Permettez-moi de toucher un autre point auparavant, monsieur le président. M. Jorgenson, qui a quitté la salle, a parlé du cultivateur et de ses dépenses, et il a assez longuement discuté cette question.

Je crois, monsieur le président, qu'il a été assez bien établi que les cultivateurs sont en réalité plus intelligents que beaucoup de gens ne le croient, si je puis m'exprimer ainsi.